



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Etablissements d'accueil: Gard

Question écrite n° 38197

Texte de la question

M Bernard Deschamps appelle l'attention de Mme le ministre delegue aupres du ministre des affaires sociales et de l'emploi, charge de la sante et de la famille, sur le fonctionnement de la future maison de retraite qui est actuellement en cours de construction, en annexe de l'hopital Gaston-Doumergue de Beaucaire (Gard). Implantee sur un terrain de 6 000 metres carres, avec une emprise au sol de 1 200 metres carres environ, elle s'elevera sur trois niveaux (un rez-de-chaussee et deux etages) et aura une capacite de 120 lits (soixante en hebergement, soixante en cure medicale). Compte tenu de ces caracteristiques et de l'experience d'autres etablissements du meme type et d'une capacite comparable, c'est au minimum soixante a soixante-dix agents hospitaliers qui seront necessaires pour couvrir l'ensemble des services. Or aucune creation de poste n'est actuellement decidee, en plus des vingt-cinq postes et demi actuellement affectes a la maison de retraite de l'hopital. C'est pourquoi il lui demande quelles dispositions elle compte prendre pour doter ce nouvel etablissement du nombre de postes necessaires.

Données clés

Auteur : [M. Deschamps Bernard](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38197

Rubrique : Personnes agees

Ministère interrogé : santé et famille

Ministère attributaire : santé et famille

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 mars 1988, page 1249